

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	10
Votants	43

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 053

Participation de Creuse Grand Sud comme membre fondateur de l'association « Campus Régional du Patrimoine Bâti »

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 17H00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 6 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

ANTON Gisèle ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline (*Arrivée à 19H17 au point 19*) ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; MALHOMME Elodie (*Départ à 19H15 au point 18*) ; DEBAENST Catherine ; DANIEL Pascal ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; CHABANT Evelyne ; PERRIERE Vincent ; LEGROS Pierrette (*Départ à 19H00 au point 16*) ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

HAGENBACH Nadine à CHABANT Evelyne ; COLLET-DUFAYS Céline à ROUGIER Bernard (*fin du pouvoir à 19H17 au point 19*) ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin à DUCOURTIOUX Stéphane ; BAUCULAT Annick à AUMENIER Gérard ; DURAND Serge à BERTIN Valérie ; LABOURIER Dominique à DUGAUD Isabelle ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; COLLIN Philippe à MERIGOT Pascal ; LEGROS Pierrette à PRIOURET Denis (*Début du pouvoir à 19H00 au point 16*) ; MALHOMME Elodie à LHERITIER Laurent (*Début du pouvoir à 19H15 au point 18*)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ROGER Thierry ; LEGER Jean-Luc



Il est proposé au Conseil Communautaire que la Communauté de communes Creuse Grand Sud soit membre fondateur de ladite association « *Campus régional du patrimoine bâti, de la restauration à l'écoconstruction* » dont l'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le 04 avril 2023 au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin.

Cette association a vocation à mettre les acteurs de la filière au cœur du Campus et de créer un véritable réseau, permettant un décloisonnement et le regroupement des acteurs, autour d'un projet commun mené en collaboration. Le réseau d'acteurs au cœur du projet est constitué de :

- La Région Nouvelle Aquitaine
- Ministère de l'Éducation Nationale / Académie de Nouvelle-Aquitaine,
- Les établissements de formation (initiale, continue et apprentissage),
- Les professionnels de la filière et leurs représentants,
- Les laboratoires de recherche, clusters et plateformes technologiques,
- Les collectivités territoriales (Départements, Communautés de communes, communes),
- Les organismes et associations œuvrant dans la filière.

Les agents de l'Académie de Limoges et de la Région Nouvelle-Aquitaine participent à la structuration, au développement et au fonctionnement du Campus.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ENGAGE** la Communauté de communes Creuse Grand Sud comme membre fondateur de l'Association « *Campus régional du patrimoine bâti, de la restauration à l'éco construction* »,
- **DESIGNE** Madame Valérie BERTIN, Présidente de Creuse Grand Sud, comme représentante titulaire et Monsieur Alain DETOLLE, Vice-président, comme représentant suppléant,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente décision.

CONTRE : 0

POUR : 43

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le 25 AVR. 2023
PUBLIÉE le

Valérie BERTIN
Présidente

